

Les serres d'Auteuil toujours menacées par le tennis bétonneur

11 juillet 2013 / [Lise Bloch-Morhange \(Comité de soutien des Serres d'Auteuil\)](#)



La Fédération française de tennis et la Ville de Paris persistent à vouloir bétonner un jardin botanique plus que centenaire pour faire place à un stade de tennis

Chers signataires de [la pétition SAUVONS LES SERRES D'AUTEUIL](#), habitants de la France entière et de nombreux pays étrangers,

Depuis l'envoi de mon courriel du 11 mars dernier, non seulement le cap symbolique des 50 000 signataires a été franchi, mais celui des 51 000 va l'être d'un jour à l'autre. Autant dire que la mobilisation publique en faveur du jardin botanique des Serres d'Auteuil situé dans le Bois de Boulogne, classé à la fois Monument naturel et Monument Historique, ne faiblit pas.

La Fédération Française de Tennis (FFT) comme la Ville de Paris, ainsi que toutes les instances concernées, finiront-elles enfin par prendre la mesure de cette exceptionnelle mobilisation ?

Pour le moment, malheureusement, ce n'est toujours pas le cas.

Dans mon courriel du 11 mars, je vous avais informé du jugement du Tribunal Administratif de Paris du 28 février dernier : saisi par des associations de défense du patrimoine et de l'environnement, le tribunal annulait la délibération du Conseil de Paris du 11 juillet 2011 portant sur la modernisation du stade Roland-Garros, jugeant en particulier la convention (CODP ou Convention d'Occupation du Domaine Public) passée entre la Ville de Paris et la FFT (Fédération Française de Tennis) illégale pour divers motifs.

Mais dès le Conseil de Paris des 25-26 mars, la Ville faisait voter une nouvelle convention améliorant légèrement certains aspects de la précédente mise en cause par le tribunal.

Autrement dit, la FFT comme la Ville de Paris persistent à vouloir amputer et bétonner ce jardin botanique plus que centenaire en construisant un stade de tennis de 4 950 places à quelques mètres du Palmarium.

Tout cela pour deux semaines de tournoi par an, et alors que Paris est une des capitales européennes les plus pauvres en espaces verts !

Par ailleurs, ni la Ville ni la FFT n'ont pris la peine d'examiner réellement le projet alternatif épargnant le jardin botanique des serres d'Auteuil présenté le 4 mars dernier par des associations (proposant notamment de couvrir une partie de la bretelle de l'autoroute A13 et permettant le maintien du tournoi du Grand Chelem à Paris). La FFT a bien fait réaliser une

contre-étude chiffrée, mais en déclarant que le projet alternatif « *ne répond pas à leur cahier des charges* », sans autre explication et sans concertation avec les associations.

Comment expliquer qu'aucune voix officielle ne s'élève en faveur de ce « *monument culturel* » unique en France et en Europe, témoignant du haut niveau atteint par l'art paysager à la fin du XIX^e siècle ?

Alors que la FFT annonce le dépôt des permis de construire et de démolir pour le mois de juillet, les associations n'ont d'autre choix que de poursuivre le combat sur le plan juridique, et viennent notamment de déposer un recours contre la nouvelle CODP.

Tout en remerciant très vivement celles et ceux qui nous ont déjà fait parvenir un don, je propose aux nouveaux donateurs de s'adresser à l'une des associations nationales reconnues d'utilité publique participant aux recours, la SPPEF (Société pour la Protection du Paysage et de l'Esthétique de la France), en se rendant [sur son site](#), où ils trouveront un appel à don dès la page d'accueil.

Source et photo : [Comité de soutien des Serres d'Auteuil](#)

Lire aussi : [Les serres d'Auteuil menacées par le tennis](#)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-serres-d-Auteuil-toujours>